Résolution sur l'allègement de la dette des pays en développement

2004/2629(RSP) - 13/01/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 473 voix pour, 66 voix contre et 14 abstentions, une résolution sur l'allègement de la dette des pays en développement.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE et UEN.

Rappelant que la majorité des pays pauvres très endettés (PPTE) sont situés en Afrique subsaharienne, et que le poids de la dette de l'Afrique s'élèverait à environ 230 milliards de dollars US, la résolution demande à la Commission et aux États membres de prendre l'initiative, dans les instances tant multilatérales que bilatérales, d'annuler progressivement la dette extérieure de pays en développement et aussi de poursuivre activement l'objectif que 0,7% du PNB soit consacré à l'aide au développement à l'étranger, afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Parlement fait valoir qu'un allégement de la dette devrait être accordé en priorité aux pays les moins avancés, et ce uniquement à condition que les ressources obtenues par les gouvernements à ce titre soient affectées à l'aide aux personnes les plus démunies parmi leurs populations. Il estime en outre qu'il convient d'accélérer et de développer le processus d'allègement de la dette publique dans les pays dont les gouvernements respectent les droits de l'Homme et les principes de bonne gouvernance et donnent la priorité à l'éradication de la pauvreté.

Toute ressource supplémentaire obtenue par les gouvernements du fait de l'allègement de la dette devrait être affectée à des projets sociaux en application de projets arrêtés en concertation avec les donateurs et la société civile, de manière à accroître les dépenses sociales dans des domaines tels que l'éducation de base, les soins sanitaires primaires et le sida.

La Commission et les États membres sont invités veiller à ce que - par une coordination efficace entre le G8, la Banque mondiale et le FMI - aucun pays véritablement engagé en faveur de la réduction de la pauvreté, de la bonne gouvernance et des réformes économiques ne se voit refuser, faute de ressources, la chance d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.